

**Diagnostic des sols sur les lieux
accueillant des enfants et adolescents**

Déploiement national

**Ecole Elémentaire Publique Louis
Pasteur
Mamers, Sarthe (72)**

Note de Première Phase (NPP)

N° 0720477C_RNPP_GL
Référence Antea Group : A62901/C

Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents- Phase 1
Ecole Elémentaire Publique « Louis Pasteur »_Région Pays de la Loire _ Département de la Sarthe_
Mamers
Note de Première Phase (NPP) N° 0720477C_RNPP_GL

Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents

Déploiement national

**Ecole Elémentaire Publique Louis
Pasteur
Mamers, Sarthe (72)**

Note de Première Phase (NPP)

N° 0720477C_RNPP

Référence Antea Group : A62901/C



	Nom / Visa	Fonction
Rédacteurs	Isabelle BLONDEL	Chef de projets Sites et Sols Pollués - Nantes
Vérificateur	Isabelle BLONDEL	Chef de projets Sites et Sols Pollués - Nantes
Approbateur	Marc BAZIN	Chef de projets Sites et Sols Pollués - Bordeaux

SYNTHESE

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2^{ème} Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS (Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service)*. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Écologie.

Description de l'établissement scolaire, résultats de la visite de l'établissement

L'école élémentaire Louis Pasteur est localisée 3, boulevard Louis Pasteur à Mamers (72), dans un quartier résidentiel de la ville, à environ 150 m à l'Ouest de la place de l'Hôtel de Ville. L'école élémentaire Louis Pasteur accueille 114 élèves âgés de 6 à 11 ans répartis des niveaux élémentaires CP au CM2.

L'établissement scolaire est constitué depuis son origine d'un bâtiment de classes associé à un préau et une cour d'école attenants, d'un gymnase et d'un plateau sportif, le tout occupant une superficie d'environ 6 000 m². Le gymnase et le plateau sportif sont utilisés pour les besoins de l'école et également pour des activités extérieures.

Le bâtiment de classes comprend un rez-de-chaussée et un étage : il est construit sur un vide sanitaire aéré par des ouvertures grillagées latérales.

Le plateau sportif est recouvert en enrobé sur toute sa surface. La cour d'école est recouverte en enrobé pour l'essentiel et dispose dans la partie Sud opposée aux classes, d'un espace arboré en pelouse accessible aux élèves.

L'école élémentaire Louis Pasteur ne comporte pas de logement de fonction ni de jardin pédagogique.

Aucun indice visuel ou olfactif de pollution n'a été observé au droit de l'école lors de la visite détaillée du site.

Résultat des études historique et documentaire

D'après les informations disponibles, cet établissement scolaire a été construit en contiguïté d'un site recensé dans la base de données BASIAS (n°PAL7200647), ce qui a motivé l'intégration de l'école élémentaire Louis Pasteur à la liste des établissements concernés par la démarche de diagnostic.

Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents- Phase 1

*Ecole Elémentaire Publique « Louis Pasteur »_ Région Pays de la Loire _ Département de la Sarthe_
Mamers*

Note de Première Phase (NPP) N° 0720477C_RNPP

L'ensemble de l'école élémentaire Louis Pasteur a été construit au début des années 1960. Avant la construction, le secteur était inoccupé (prés ou jardins).

Deux bâtiments de logements (une maison et un immeuble collectif) ont été construits dans le même temps dans le cadre du projet de construction de l'école, en partie Ouest du site. Ces logements (immeuble collectif, maison et garage sous le gymnase) sont aujourd'hui indépendants de l'école et sont loués par la mairie de Mamers.

L'étude historique et documentaire a montré que l'ancien site BASIAS n°PAL7200647, localisé en limite Nord-Est de l'école, a été le siège d'une imprimerie artisanale au début des années 1960, dont les activités ont été transférées sur un autre site à l'extérieur du bourg de Mamers à la fin des années 1980. Le site a été par la suite loué sur des durées limitées pour des activités de type artisanal (artisan chauffagiste). Aujourd'hui, seul un bâtiment semble être utilisé comme garage de particulier et un potager privatif est présent en limite du plateau sportif.

Aucun autre site industriel n'a été recensé à proximité de l'école élémentaire, à moins de 100 m du site.

Résultat des études géologique et hydrogéologique

La ville de Mamers est implantée au droit de formations calcaires fissurées qui renferment une nappe libre peu profonde, dont la profondeur est estimée entre 5 et 10 m au droit de l'ETS. Le sens global d'écoulement de cette nappe d'eau souterraine est susceptible d'être perturbé localement en raison de fissures présentes dans les formations calcaires. Le sens global d'écoulement est orienté vers le sud-est.

Dans ces conditions, l'école élémentaire Louis Pasteur est localisée en aval hydrogéologique du site de l'imprimerie contigüe.

Etude des influences potentielles des anciens sites industriels sur l'établissement scolaire

S'agissant d'une école élémentaire accueillant des enfants de 6 à 11 ans, sans logement de fonction ni jardin pédagogique, les scénarii d'exposition suivants sont à considérer :

- l'inhalation de l'air dans les bâtiments, air qui serait susceptible d'être dégradé par des pollutions éventuelles provenant du site BASIAS via les milieux souterrains :

Les activités recensées au droit de l'ancienne imprimerie ont pu utiliser des produits volatils. La contiguïté de l'ancienne imprimerie et sa position en amont hydraulique ne permettent pas de conclure à l'absence

Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents- Phase 1

*Ecole Élémentaire Publique « Louis Pasteur »_ Région Pays de la Loire _ Département de la Sarthe_
Mamers*

Note de Première Phase (NPP) N° 0720477C_RNPP

d'influence de ce site sur la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments de l'école, via un transfert de composés volatils dans les sols et/ou les eaux souterraines. Ce scénario est donc retenu.

- l'ingestion d'eau du robinet :

Les réseaux d'eau potable ne traversant pas l'emprise du site BASIAS, la possibilité d'une dégradation de la qualité de l'eau du robinet par transfert de polluants au travers des canalisations n'est pas retenue.

Compte tenu de l'âge des enfants fréquentant l'établissement (plus de 6 ans), pour lesquels le porté main-bouche n'est pas pertinent, et de l'absence de logement de fonction, le scénario d'exposition par ingestion de sols superficiels n'est pas considéré.

Compte tenu des informations collectées, de la configuration de l'établissement et de ses aménagements, de l'historique du site BASIAS contigu, du contexte géologique et hydrogéologique, nous proposons donc que l'ETS n°0720477C « école élémentaire publique Louis Pasteur » de Mamers fasse l'objet d'une campagne de diagnostic sur les milieux pertinent (phase 2) à l'issue de la phase 1.

Les informations disponibles à ce stade ne mettent pas en évidence la nécessité de mettre en place des dispositions de gestion provisoires dans l'attente des résultats des investigations de phase 2.

Le programme d'investigation de phase 2 concerne les gaz : air du vide sanitaire du bâtiment des classes et air du sol à l'extérieur du bâtiment.

Cet avis concerne la configuration actuelle de l'établissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».